

## Il filme au caméscope dans le cinéma: quatre mois avec sursis

mercredi 03 février 2010



Fotolia

Recommander  Tweet

Le personnel du cinéma *Le Pathé*, à Caen, repère le 28 août 2008 un spectateur en train de filmer au caméscope le film *Bangkok Dangerous*. Une pratique appelée « camcord ». Le spectateur a « **calé son caméscope entre deux dossiers de siège** » pour le stabiliser. Le personnel du cinéma prévient la police. Lors de la perquisition chez le spectateur copieur, les enquêteurs découvrent qu'il a déjà téléchargé des films grâce à Internet.

Le jeune homme, sans emploi, au casier judiciaire vierge, a été jugé hier en son absence au tribunal de Caen. Il comparaît notamment pour reproduction ou diffusion non autorisée de programme ou vidéogramme. Il a expliqué aux enquêteurs que s'il téléchargeait des films, c'était la première fois qu'il en filmait un au cinéma. Il envisageait le regarder chez lui, et, si la qualité était bonne, le mettre sur Internet.

« **Je demande l'euro symbolique** », annonce Pascal Gérinier, avocat de la Fédération nationale des cinémas français, parties civiles. Il distingue le téléchargement sur Internet, l'infraction « **la moins grave** », de la captation du film en vue de mettre à disposition sur Internet, « **infraction beaucoup plus importante** ».

Julien, 22 ans, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et à la publication du jugement. Il devra payer un euro symbolique aux parties civiles.

[J'achète le journal numérique](#) [S'inscrire à la newsletter](#)

### En direct de nos rédactions

- A la Une** 17:07 Monde - Multimédia et nouvelles technologies  
Qwant, un moteur de recherche français pour concurrencer Google ?
- Bretagne**
- Basse Normandie** 17:06 France - Faits divers  
Haute-Savoie. Démantèlement d'une bande de jeunes voleurs qui écumaient les trains
- Pays de la Loire** 17:03 France - Faits divers  
Savoie. Un jeune de 15 ans se tue lors d'une sortie de piste à ski
- Sport** 17:00 Rennes - Justice  
Assises. Des peines de 25 et 20 ans requises contre les tortionnaires de Redon
- 16:48 France - Multimédia et nouvelles technologies  
TV, ordinateurs, smartphones : plus de 6 écrans par foyer en France

← 1 / 3 → [+ Toutes les infos](#)

### Le journal papier

- › Abonnement
- › Gérer mon abonnement

### Le journal numérique

- 
- › Journal numérique
  - › Suppléments gratuits
  - › Offre pro
  - › Archives et articles
  - › L'Ouest-Éclair

### Dossiers



Le scandale de la viande de cheval



Renonciation du pape Benoît XVI



La semaine de 4,5 jours à l'école



Intervention militaire française au Mali

[+ Tous les dossiers](#)